

**NOTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CONSEIL COMMUNAL**

Nous avons l'honneur de vous informer que les demandes ci-après sont ajoutées au point 18 de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 27 mars 2018 :

**SEANCE PUBLIQUE**

- 18.1. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :**  
- Terrains non bâtis de la rue Neuve : Expropriation du site de la ce chancre urbain : Opportunité ou opportunisme ?
- 18.2. Demande de Monsieur le Conseiller DEMEUSE :**  
- Eclairage de la Grand'Place et de la Collégiale.
- 18.3. Demande de Monsieur le Conseiller VIDAL :**  
- Dossier concernant l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau souterraine du site de Ben-Ahin.
- 18.4. Demande de Monsieur le Conseiller THOMAS :**  
- Ilots directionnels et trottoirs de l'avenue Pierre Dijon et de la rue du Mont Falize.
- 18.5. Demande de Monsieur le Conseiller COGOLATI :**  
- Agora de Saint-Etienne-au-Mont.
- 18.6. Demande de Monsieur le Conseiller TARONNA :**  
- MIPIM.
- 18.7. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :**  
- Poubelles sur les trottoirs.
- 18.8. Demande de Monsieur le Conseiller THOMAS :**  
- rue des Messes - Lors de certains croisements, des véhicules empiètent sur les trottoirs - Quid du placement d'une signalisation plus adéquate ?
- 18.9. Demande de Monsieur le Conseiller COGOLATI :**  
- Vitesse excessive des véhicules dans la chaussée de Liège.
- 18.10. Demande de Monsieur le Conseiller TARONNA :**  
- Commerces en difficulté.
- 18.11. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :**  
- Modification du règlement général de police.
- 18.12. Demande de Monsieur le Conseiller COGOLATI :**  
- Interdiction des poneys et chevaux à la foire - Décision à prendre.
- 18.13. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :**  
- Radar du Long Thier.

**HUIS CLOS**

**18.14. Demande de Monsieur le Conseiller CHARPENTIER :**

- Taxation d'un immeuble d'un particulier.

**18.15. Demande de Monsieur le Conseiller de GOTTAL :**

- Situation de l'immeuble situé à l'intersection de la rue du Roc et de la rue Saint Victor.

\* \*  
\*

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
BOURGMESTRE,  
délégué,**

**M. BORLEE.**

**Pour LE  
L'Echevin**

**J. GEORGE.**